



Conseil économique et social

Distr. générale
6 juin 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Débat consacré aux activités opérationnelles
de développement

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 15 mai 2024, à 15 heures

Présidence : M. Ladeb (Vice-Président) (Tunisie)

Sommaire

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies
au service de la coopération internationale pour le développement (*suite*)

- a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée
générale et du Conseil (*suite*)

*Dialogue interactif avec les gouvernements hôtes, les coordonnatrices et
coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies : « un
soutien sur mesure pour chaque pays »*

Table ronde 1 : Soudan

Table ronde 2 : Chili

*Discussion interactive : « Application de politiques à l'échelle du système :
action menée par le système des Nations Unies pour le développement »*

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans
un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la
Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des
documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Narváez Ojeda (Chili), M. Ladeb (Tunisie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite) (A/79/72-E/2024/12, A/79/72/Add.1-E/2024/12/Add.1, A/79/72/Add.2-E/2024/12/Add.2 et E/2024/5)

Dialogue interactif avec les gouvernements hôtes, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies : « un soutien sur mesure pour chaque pays »

Table ronde 1 : Soudan

1. **M. Hanif** (Sous-Secrétaire général chargé du développement économique), qui anime la table ronde, invite les intervenants à donner des exemples montrant comment le système des Nations Unies apporte un soutien sur mesure, notamment la manière dont les services consultatifs et l'appui technique fournis par le système des Nations Unies pour le développement ont évolué depuis le repositionnement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il leur demande également de signaler les lacunes et les difficultés subsistantes en vue d'éclairer le débat relatif au prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

2. **M. Mohamed** (Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies), intervenant, dit que les objectifs de développement durable ne sont toujours pas atteints au Soudan. Le pays reste confronté à plusieurs problèmes dans des domaines tels que la nutrition et la santé, l'éducation, la violence de genre et l'inclusion économique et politique des femmes, la déforestation et l'environnement, et les disparités entre les régions.

3. Le manque de données rend difficile le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. À cet égard, un soutien est nécessaire afin de mettre en œuvre la stratégie nationale de promotion des statistiques dont le Gouvernement entend tirer parti pour améliorer la disponibilité et la qualité des données administratives dans certains secteurs conformément aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Un soutien est nécessaire également en ce qui concerne le

renforcement des capacités, le transfert de technologie et l'amélioration des infrastructures numériques.

4. Une réforme de l'architecture financière internationale s'impose d'urgence, en vue de faciliter un allègement de la dette qui soit équitable, rapide, global et conséquent, y compris des moratoires de la dette pendant les négociations et des annulations pures et simples de la dette pour les pays faisant face à un surendettement élevé. Le Gouvernement soudanais pourrait ne pas être en mesure d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 sans une importante aide financière du fait de la fragmentation des sources de financement consacré à leur réalisation et des graves conséquences de la guerre au Soudan.

5. **M^{me} Nkweta-Salami** (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire), intervenante, dit que le système des Nations Unies pour le développement est resté au Soudan durant le conflit, où il a soutenu le peuple soudanais et renforcé la prestation de services afin que les institutions ne s'effondrent pas davantage. La guerre au Soudan a provoqué la plus grande crise liée aux déplacements dans le monde, qui exacerbe une crise du développement de très grande envergure. Les résultats durement obtenus des décennies durant dans le domaine du développement ont été défaits. Le système des Nations Unies pour le développement a pu s'adapter rapidement et de nouveau braquer son attention sur l'atténuation des effets du retour en arrière en matière de développement tout en réorientant ses efforts pour intervenir face à la crise.

6. La redynamisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents fait avancer les choses. L'équipe de pays des Nations Unies est sur le terrain autant que possible et peut soutenir davantage le développement local. Elle renforce les dispositifs locaux de protection sociale, apporte une aide vitale et empêche que d'autres progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable ne soient annulés. Lorsqu'elle sera de nouveau en mesure de se déplacer partout dans le pays, l'équipe de pays cherchera à gommer certaines disparités entre les régions et s'emploiera en priorité à s'attaquer au problème auquel le Gouvernement se heurte en ce qui concerne les données.

7. Depuis la fermeture de la mission politique au Soudan, l'équipe de pays a été amenée à veiller à ce qu'un soutien continue d'être apporté. Le fonds d'affectation spéciale multipartenaires sera d'une importance cruciale pour faire en sorte que les conditions permettant aux entités des Nations Unies de mener leurs activités soient en place.

8. **M. Rowe** (Directeur de pays pour le Programme alimentaire mondial au Soudan), intervenant,

s'exprimant par visioconférence, dit que le Programme alimentaire mondial, qui fait partie de l'équipe de pays, a bénéficié des effets de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et recevait un appui considérable de la part du Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Soudan, un pays où près de 5 millions de personnes sont au bord de la famine. L'insécurité alimentaire et la malnutrition augmentent, en particulier dans les zones touchées par le conflit et les zones auxquelles l'accès a été limité.

9. L'équipe de pays peut stopper la famine si elle obtient les ressources nécessaires et un accès sans entrave. Malgré la détérioration de l'environnement opérationnel, l'équipe de pays a rapidement établi et exécuté un plan de prévention de la famine. Une stratégie de « développement dans les situations d'urgence » et des investissements favorisant la paix doivent compléter l'action humanitaire et contribuer à prévenir un retour en arrière en ce qui concerne les avancées faites en matière de développement et de consolidation de la paix. Le double rôle de la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire est essentiel pour garantir une coordination dynamique entre les entités des Nations Unies, les partenaires internationaux et les acteurs nationaux.

10. **M. De Rezende Pinto** (Brésil) dit que, pour assurer une coordination efficace entre les entités du système des Nations Unies pour le développement et les gouvernements hôtes, une communication constante est nécessaire afin que le soutien apporté par ces entités réponde aux besoins réels des pays hôtes. Le financement du développement international doit être aligné sur les objectifs définis dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, afin que les efforts de développement soient cohérents et axés sur les objectifs de développement durable que chaque pays considère comme prioritaires.

11. **M. van der Straaten** (Observateur du Royaume des Pays-Bas) dit que même si le passage à des conseils concernant les choix de politique et un appui technique mieux adaptés s'est bien passé, des efforts supplémentaires doivent être faits non seulement par le système des Nations Unies pour le développement, mais également par les États Membres. Dans ce contexte, le pacte de financement joue un rôle essentiel pour ce qui est de veiller à ce que le système des Nations Unies pour le développement soit en mesure de répondre aux besoins des pays de programme. L'orateur demande aux intervenants de faire savoir quels sont les problèmes auxquels les États Membres doivent prêter attention dans le cadre de l'examen quadriennal complet afin que les entités des Nations Unies puissent fournir un appui de manière plus efficace.

12. **M^{me} Nkweta-Salami** (Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Soudan), s'agissant de savoir comment le soutien apporté par le système des Nations Unies était aligné sur les priorités des pays, dit que les activités de l'Organisation doivent toujours correspondre aux besoins des populations et aux grandes orientations fixées par les gouvernements. Au Soudan, les priorités sont claires mais il est difficile d'encourager les partenaires et les donateurs à soutenir l'action des Nations Unies compte tenu de la complexité de la situation dans le pays. En l'absence de plan-cadre de coopération pour le Soudan, une méthode commune sert de ligne directrice aux efforts faits pour aider le Gouvernement soudanais. Le système des Nations Unies pour le développement axe ses efforts sur l'aide locale, en attendant qu'un soutien complet puisse être fourni en matière de développement. L'oratrice dit espérer que la paix s'installera au Soudan afin que la priorité puisse de nouveau être donnée à la réalisation des objectifs de développement durable.

13. En réponse à la question posée par le représentant du Royaume des Pays-Bas, M^{me} Nkweta-Salami dit que les États Membres devraient non seulement être actifs et dialoguer, mais également apporter un financement, des ressources et des connaissances.

14. Enfin, au sujet de la transition entre intervention humanitaire et efforts de développement, l'oratrice dit qu'en sa qualité de Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies, elle cherche à faire en sorte que l'aide humanitaire soit fournie de telle manière que des investissements soient également faits dans les systèmes et les institutions, afin que les retombées bénéfiques en génèrent d'autres à l'avenir.

15. **M. Mohamed** (Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que le déficit vivrier au Soudan a été provoqué par la guerre. Les Forces d'appui rapide ont cherché à transformer ce déficit en famine totale en bloquant l'accès à certaines zones et en pillant les récoltes. Le Gouvernement soudanais a eu des échanges constructifs avec l'ONU et a assuré un accès afin que l'aide puisse être acheminée, mais l'aide apportée est limitée car les donateurs ne versent pas les contributions annoncées. La mobilisation des ressources, la reprise des services d'éducation et de santé, le renforcement des capacités et le transfert de technologie sont nécessaires pour que le Soudan puisse se relever.

Table ronde 2 : Chili

16. **M^{me} Narváez Ojeda** (Représentante permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social), intervenante, dit que les nouveautés apportées au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont permis d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le renforcement du rôle de direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a contribué à accroître l'efficacité de l'action collective, en tirant parti des avantages comparatifs des entités du système des Nations Unies, ce qui permet de réduire les doubles emplois et de créer des synergies. Pour la première fois, un cadre de dialogue avec les représentants de la société civile a été mis en place au Chili pour aborder des questions pesant sur la mise en œuvre et le suivi du Plan-cadre de coopération.

17. Toutefois, des questions en suspens peuvent entraver la réalisation de progrès, le déficit chronique de financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par exemple. Un financement durable et prévisible sera nécessaire pour garantir la cohérence de l'action menée en vue de surmonter les obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable.

18. **M^{me} Torres Macho** (Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Chili), intervenante, s'exprimant par visioconférence, dit que les activités de l'équipe de pays des Nations Unies au Chili sont étroitement alignées sur le travail mené et les priorités fixées par le Gouvernement. L'équipe de pays a axé ses efforts sur les objectifs de développement durable pour lesquels les progrès sont modestes ou légers et s'attaque aux problèmes en fournissant des services consultatifs intégrés concernant les choix de politique, un appui systématique en vue d'assurer la continuité après les transitions politiques et en intervenant rapidement en cas de crise. Par ailleurs, l'équipe de pays a des échanges avec différentes parties prenantes et, en ce qui concerne des questions difficiles telles que l'immigration, les emplois décents et la lutte contre l'économie clandestine, met à profit le soutien technique et des approches réglementaires.

19. La mobilisation de ressources au profit d'un pays à revenu élevé n'est pas une tâche aisée. Toutefois, l'équipe de pays applique une stratégie multisectorielle faisant intervenir plusieurs entités, dans le cadre de laquelle elle fait appel au Fonds commun pour les objectifs de développement durable et au guichet du Fonds spécialisé dans la transformation numérique afin de débloquer 5 millions de dollars d'investissements

dans le secteur privé pour de vastes zones en développement au Chili. L'ONU pourrait également s'associer aux efforts visant à établir un véritable dialogue avec le secteur privé, ce qui est essentiel dans des domaines tels que la croissance verte.

20. **M. Bertranou** (Directeur du bureau de pays de l'Organisation internationale du Travail pour le Cône Sud de l'Amérique latine), intervenant, s'exprimant par visioconférence, dit que le système des Nations Unies a de nombreuses possibilités de contribuer à lutter contre les inégalités qui persistent au Chili et de faire en sorte que ces inégalités ne se creusent pas davantage. Par exemple, des efforts sont nécessaires dans des domaines tels que l'intégration des femmes, des jeunes et des migrants dans la population active, la mise en place d'un système de soins complet et la création d'emplois assortis d'une protection sociale et d'une protection des travailleurs dans les secteurs émergents et les secteurs en transition. Pour s'attaquer à ces problèmes, les lacunes en matière de réglementation sont comblées, les capacités institutionnelles renforcées et une approche à l'échelle de l'ensemble de la société adoptée dans le cadre de projets pilotes qui pourraient ensuite être élargis et reproduits à l'échelle nationale.

21. L'orateur demande aux États Membres de réfléchir à quatre grandes questions : comment améliorer la coordination en mettant l'accent sur les plans nationaux afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable ; en ce qui concerne le financement au service des objectifs de développement durable, comment promouvoir le principe de complémentarité, en particulier dans les domaines où la collaboration avec les institutions financières internationales et les donateurs est essentielle ; comment établir un dialogue stratégique avec les donateurs afin de financer des initiatives plus globales, plutôt que de disperser les financements selon une approche axée sur des projets ; comment s'appuyer sur le secteur privé et la société civile pour accélérer la réalisation des objectifs.

22. **M. Vongnorkeo** (République démocratique populaire lao) dit que des mesures de soutien doivent être mises en place pour les pays sortant de la catégorie des pays les moins avancés. Le système des Nations Unies pour le développement doit s'employer en priorité à apporter un soutien technique adapté à la bonne exécution de stratégies de reclassement et à faire mieux connaître les effets socioéconomiques du retrait de la liste, notamment afin que le secteur privé soit prêt à faire face aux conséquences qui pourraient en découler.

23. **M. Mwasota** (République-Unie de Tanzanie) dit que la nouvelle configuration du système des

coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies a apporté des améliorations essentielles en ce qui concerne la direction, la coordination et la capacité à rassembler, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents effectuant un travail indispensable de coordination de l'ensemble des activités menées par le système des Nations Unies pour le développement.

24. Les États Membres sont attachés à la réforme du système des Nations Unies, mais le financement ne suit toujours pas. La proposition de valeur unique du système des Nations Unies pour ce qui est de faciliter la réalisation de progrès en matière de développement à grande échelle ne peut être réalisée sans un financement prévisible et durable. C'est pourquoi la République démocratique populaire lao soutient la proposition du Secrétaire général d'imputer sur le budget ordinaire des ressources destinées à financer le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

25. **M^{me} Goodman** (Royaume-Uni), rappelant le prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, demande aux intervenants de parler de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas au niveau des pays, des moyens d'appliquer ailleurs les meilleures pratiques observées au Chili, de dire si les outils et ressources nécessaires étaient en place pour faire avancer la collaboration avec les institutions financières internationales et ce que les États Membres peuvent faire pour soutenir une telle collaboration.

26. **M^{me} Narváez Ojeda** (Représentante permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social), dit que certaines initiatives nationales, telle la stratégie concernant le lithium, doivent bénéficier d'un soutien technique de haut niveau de la part du système des Nations Unies. Fort heureusement pour le Chili, l'équipe de pays des Nations Unies est en mesure de répondre aux besoins particuliers dans ces domaines et est disposée à apporter un tel appui.

27. Répondant à la question posée par la représentante du Royaume-Uni au sujet des meilleures pratiques observées au Chili, l'oratrice dit que la politique macroéconomique de son pays est avisée et que, de ce fait, la relation du Chili avec les institutions financières internationales et régionales est basée sur la collaboration.

28. **M^{me} Torres Macho** (Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Chili), s'exprimant par visioconférence, dit que l'équipe de pays a du mal à mobiliser l'appui technique de haut niveau nécessaire pour s'attaquer aux problèmes nouveaux liés aux priorités concernant les objectifs de développement

durable. L'équipe de pays sollicite l'aide d'entités dotées de connaissances spécialisées dans des domaines tels que les minéraux critiques.

29. Au Chili, le défi le plus intéressant pour l'équipe de pays est de faire prendre forme à la coopération avec les populations locales, le secteur privé, la société civile et les autorités locales. Étant donné qu'il n'est pas facile de mobiliser des ressources au profit du Chili, il faut se rapprocher davantage des donateurs. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies doit être axé sur les moyens de mettre en route des activités concrètes au niveau local et d'en assurer la continuité.

30. **M. Bertranou** (Directeur du bureau de pays de l'Organisation internationale du Travail pour le Cône Sud de l'Amérique latine), s'exprimant par visioconférence, dit, en réponse à la question posée par la représentante du Royaume-Uni au sujet de la collaboration avec les institutions financières internationales, qu'il y a par le passé eu des discordances entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales. Toutefois, ces dernières années, le programme de l'ONU en matière de développement a servi de cadre à la promotion d'une plus grande coopération entre l'Organisation et ces institutions, non seulement sur des questions financières ou économiques, mais aussi sur des questions politiques ou sociales, telle la migration.

31. Bien que le Chili soit en tête dans la région pour de nombreux indicateurs concernant le travail et que la part de l'économie souterraine y est relativement faible, le pays continue de se heurter à des difficultés, liées au secteur informel et à la transition démographique très rapide qu'il connaît. Dans le contexte du Plan-cadre de coopération du Chili, le système des Nations Unies travaille en collaboration avec le Gouvernement sur différents aspects du système de soins, notamment le financement, la population active et l'intégration avec le système de sécurité sociale existant.

32. **M^{me} Narváez Ojeda** (Représentante permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social) dit que le piège du revenu intermédiaire est une réelle préoccupation. Les pays à revenu intermédiaire supérieur, tel le Chili, continuent d'avoir besoin du soutien des institutions financières internationales et d'une assistance technique dans des secteurs clés, notamment l'énergie et les minéraux critiques.

33. Les États Membres et l'ONU pourraient travailler de concert pour avoir non seulement un impact social positif mais également un impact économique positif. Par exemple, une collaboration efficace entre l'ONU et

des pays d'Amérique latine a abouti à l'élaboration d'une bonne stratégie pour fixer les orientations de l'économie des services à la personne.

Discussion interactive : « Application des politiques à l'échelle du système : action menée par le système des Nations Unies pour le développement »

34. **M^{me} Mehrotra** [Directrice de la Division de la coordination avec les organismes des Nations Unies, qui relève de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)], qui anime la discussion, dit que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap représentent l'avenir et que si leurs points de vue ne sont pas pris en compte, tout le monde en pâtira.

35. **M^{me} Russell** [Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)], intervenante, dit que, certes, la Convention relative aux droits de l'enfant est l'instrument international relatif aux droits humains ratifié par le plus grand nombre de pays de l'histoire et a permis d'apporter des changements en profondeur au profit des enfants dans le monde entier, mais que les droits des enfants sont toujours en danger. Les enfants sont touchés par des crises insolubles, y compris les conflits armés, les changements climatiques, la pauvreté et les conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui perdurent. De plus, la légitimité même des droits de l'enfant est de plus en plus contestée dans diverses parties du monde, et certains gouvernements reviennent sur des lois et des politiques qui protègent les enfants et les femmes contre la violence domestique et la violence de genre ou qui promeuvent les droits civils et politiques des enfants. C'est inacceptable. Les enfants – en droit, les personnes âgées de moins de 18 ans – constituent un groupe distinct de détenteurs de droits en vertu du droit international.

36. Les droits de l'enfant doivent être au cœur des efforts de développement. Investir dans les enfants et les systèmes sur lesquels ils comptent est moralement juste et produit également des dividendes économiques et sociétaux pour tous. La note d'orientation du Secrétaire général sur la transversalisation des droits de l'enfant de juillet 2023 présente une stratégie à l'échelle du système visant ce que ces droits fassent partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes au sein du système des Nations Unies. Il faut atteindre tous les enfants, y compris les plus pauvres et les plus marginalisés, les filles, les enfants en situation de handicap, les enfants vivant dans des situations de crise

humanitaire et les enfants touchés par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

37. L'UNICEF continue de beaucoup investir dans des plans à l'échelle du système afin de s'attaquer à la question de l'égalité des genres, en mettant particulièrement l'accent sur les adolescentes. Le Fonds donne aussi la priorité à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et de sa politique et stratégie d'inclusion du handicap (2022-2030).

38. Les budgets nationaux et les systèmes de finances publiques doivent garantir que les investissements en faveur des enfants sont prioritaires et protégés. Des efforts supplémentaires doivent être faits afin d'assurer un financement suffisant et efficace, en particulier dans les secteurs sociaux, ce qui nécessite un changement de paradigme, pour investir dans les enfants et les aider, en mettant l'accent sur les premières années de leur vie. Dans le cadre des équipes de pays, l'UNICEF aide les ministères des finances de plus de 80 pays à mettre en place des systèmes financiers intégrés et des stratégies pour un développement durable. Le Fonds aide également les gouvernements à établir un dialogue avec les institutions financières internationales afin qu'ils puissent avoir accès à des ressources pour le développement pour aider les enfants vulnérables.

39. **M. Ryder** (Secrétaire général adjoint aux politiques, Cabinet du Secrétaire général), intervenant, dit que des progrès notables ont été accomplis au cours de l'année écoulée dans l'application des politiques à l'échelle du système dont il est question, grâce au solide rôle de direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays. Les résultats sont mesurés à l'aune des effets sur le terrain.

40. L'action menée par l'ONU afin que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes amène des transformations internes liées à la dynamique du pouvoir, aux approches en matière de leadership, aux priorités et à la responsabilité. Dans ce contexte, le système des Nations Unies s'est fermement engagé à mettre en œuvre le nouveau Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, et le 8 mai 2024, un groupe directeur pour l'égalité des sexes à l'échelle du système, dirigé par le Secrétaire général, s'est réuni pour la première fois. Par ailleurs, le Secrétaire général demande à toutes les entités d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et de créer un environnement de travail sûr et ouvert à tous au sein des Nations Unies.

41. Les personnes en situation de handicap représentent 16 % de la population mondiale et la grande majorité d'entre elles vivent dans les pays en développement. La promesse de ne laisser personne de côté, au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ne pourra être tenue que par la pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans les processus liés aux objectifs de développement durable. La Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap est l'engagement pris au plus haut niveau en faveur de changements institutionnels à cet égard. Pour opérer de tels changements, les personnes en situation de handicap doivent être consultées, les questions relatives au handicap être prises en compte dans la planification stratégique, des données, ventilées par handicap, recueillies et les exigences en matière d'accessibilité physique et numérique respectées.

42. Le Secrétaire général est résolu à faire participer les jeunes à une véritable prise de décisions politiques. Le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse a été créé pour promouvoir les questions concernant la jeunesse et favoriser une plus grande collaboration, coordination et responsabilité à cet égard. Les jeunes auront un rôle important à jouer lors du Sommet de l'avenir, notamment lors d'une journée d'action qui sera organisée sous leur direction avant le Sommet afin qu'ils fassent entendre leur voix.

43. Il importe d'éviter d'appliquer ces stratégies de manière cloisonnée. L'harmonisation des stratégies sur le genre, la jeunesse et le handicap garantirait une approche globale de l'inclusion qui renforcerait non seulement l'impact de chacune de ces stratégies mais aussi l'impact collectif de l'activité de l'Organisation. Les États Membres sont des partenaires de ce projet et leur mobilisation, conseils, soutien et rôle de direction doivent se poursuivre.

44. **M. Paullier** (Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse, Bureau des Nations Unies pour la jeunesse), intervenant, dit que la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse continue de s'accélérer depuis qu'elle a été lancée en 2018. Actuellement, 55 entités des Nations Unies et les 132 équipes de pays des Nations Unies participent à sa mise en œuvre. Au cours des cinq premières années, des bases solides ont été établies afin que la Stratégie soit appliquée dans le cadre des structures de gouvernance mondiale et de coordination à l'échelle du système, des systèmes de responsabilité et des mécanismes de suivi des progrès accomplis.

45. La Stratégie a considérablement influé sur l'action menée par les gouvernements par la mise à disposition de données sur les questions relatives à la jeunesse, la fourniture d'une assistance technique pour l'élaboration

de politiques en faveur de la jeunesse, le renforcement des capacités des institutions gouvernementales et la mise en œuvre de projets communs. Elle permet également aux jeunes de participer à l'élaboration des politiques et aux examens nationaux volontaires.

46. L'ONU joue un rôle déterminant pour ce qui est de donner aux organisations de jeunes les moyens d'agir au niveau des pays. Dans le cadre de programmes de renforcement des capacités, elle a cultivé un écosystème dynamique de jeunes leaders résolus à œuvrer pour le changement social. De plus, la participation des jeunes aux processus relatifs aux plans-cadres de coopération a décuplé depuis 2020. La mise en place de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement ont amélioré la cohérence, la collaboration et la promotion des questions concernant les jeunes.

47. Lors du premier examen intermédiaire de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, plusieurs éléments favorisant la mise en œuvre de la Stratégie ont été relevés, notamment le rôle moteur des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, l'alignement sur les priorités nationales et l'accès à des conseils et à des possibilités de développement des capacités. Le Fonds conjoint pour les objectifs de développement durable, lorsque des ressources sont disponibles, est un excellent levier. Des ressources financières et humaines supplémentaires sont toutefois nécessaires pour promouvoir le programme relatif aux jeunes.

48. **M. Barreto** (Coordonnateur résident pour le Guatemala), intervenant, s'exprimant par visioconférence, dit, en ce qui concerne les questions relatives au genre, à la jeunesse et au handicap, qu'il est essentiel de faire avancer l'examen de ces questions pour promouvoir les objectifs de développement durable et les stratégies d'éradication de la pauvreté. Le Bureau du Coordonnateur résident au Guatemala tire parti de la réforme du système des Nations Unies pour le développement pour accélérer la réalisation des objectifs en utilisant l'approche applicable à l'ensemble du système.

49. Le Bureau du Coordonnateur résident utilise des tableaux de bord annuels pour mesurer le niveau de participation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap aux activités liées au Plan-cadre de coopération. Il a également établi une carte reliant les indicateurs figurant dans le tableau de bord les uns aux autres. Cette carte, qui lui sert de fil directeur et met clairement en évidence les liens entre les tableaux de bord, permet au Bureau de repérer des domaines

prioritaires communs et de savoir quels sont les progrès accomplis dans le cadre des activités opérationnelles et des programmes en vue d'élaborer des programmes conjoints. Elle servira également de base à l'élaboration du Plan-cadre de coopération qui sera établi d'ici à la fin de l'année 2024.

50. L'équipe de pays des Nations Unies au Guatemala a analysé son plan de travail conjoint sur l'inclusion et ses programmes conjoints relatifs au genre, à la jeunesse, au handicap et aux peuples autochtones. La carte établie comme suite à cet examen a permis à l'équipe de pays de déterminer où les fonds, programmes et activités des Nations Unies concentraient leurs activités. Les efforts liés aux activités relatives au genre et à la jeunesse se concentrent dans la zone du « couloir sec » au Guatemala, l'une des régions les moins développées du pays. Les domaines dans lesquels le système des Nations Unies devrait concentrer ses efforts à l'avenir figurent sur la carte. En collaboration avec le Gouvernement guatémaltèque, le Bureau du Coordonnateur résident utilise ces informations pour faire participer des personnes en situation de handicap à la programmation des activités des Nations Unies en tant que partenaires.

51. Un modeste financement de départ fourni par le Bureau du Coordonnateur résident a été utilisé pour accélérer l'action commune dans les domaines relatifs au genre, à la jeunesse et au handicap. Par exemple, le Bureau utilise un outil interactif commun aux différentes entités visant à faire mieux connaître les activités des membres de l'équipe de pays, et des représentantes et représentants d'entités des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales suivent actuellement la première formation sur le terrain sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

52. **M^{me} Emsch** (Observatrice de la Suisse) dit que, même si le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a montré qu'il apportait une valeur ajoutée à l'appui des politiques applicables à l'échelle du système, il y a encore des progrès à faire. Elle demande si le nouveau Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies remplacera le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et, si ce n'est pas le cas, comment les deux plans joueront l'un sur l'autre.

53. La délégation suisse a lu que le Marqueur pour l'égalité des genres a été adopté comme nouvelle norme de données financières pour la communication des données financières à l'échelle du système et souhaite savoir quelles améliorations cela apportera et quelles mesures supplémentaires sont nécessaires pour

continuer d'avancer, en particulier au niveau des pays. Il est impératif de tirer des enseignements des bons résultats obtenus et des insuffisances relevées dans l'application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes afin de faciliter la mise en œuvre des plans d'action relatifs à la jeunesse et au handicap. L'oratrice demande s'il est prévu de le faire. La délégation suisse souhaite également savoir si le modeste financement de départ mentionné par le Coordonnateur résident pour le Guatemala provient du Fonds de coordination pour les pays ou si le Bureau du Coordonnateur résident a dû mener des activités de collecte des fonds.

54. **M^{me} Lassen** (Danemark) dit que les informations communiquées au sujet du cadre de résultats pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents montrent que les indicateurs liés au genre ont diminué en 2023. En particulier, le niveau des consultations avec les femmes et les filles dans le cadre de la préparation des plans-cadres de coopération était de 44 %, ce qui représente une nette diminution par rapport à 2022. À cet égard, la représentante du Danemark demande aux intervenants de dire ce qui, à leur avis, explique que les progrès escomptés n'ont pas été accomplis en ce qui concerne les programmes conjoints relatifs à l'égalité des genres et la participation des femmes et des filles dans le processus lié au Plan-cadre de coopération, s'ils savent quand les objectifs fixés devraient être atteints en ce qui concerne les plans-cadres de coopération eux-mêmes et les pratiques relatives aux plans-cadres au niveau des pays, et quel soutien les États membres pourraient apporter à cet égard.

55. **M^{me} Paereli** (Allemagne) dit que la délégation allemande souhaiterait savoir comment les données concernant les différentes politiques applicables à l'échelle du système dont il est question sont triangulées pour garantir une approche coordonnée et cohérente, et comment le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies et ces politiques se recourent. L'Allemagne souhaite également savoir ce qui est fait afin que les activités relatives aux questions transversales non couvertes par une politique applicable à l'échelle du système, telle la protection sociale, soient menées de manière cohérente et concertée. Enfin, elle demande si d'autres politiques à l'échelle du système sont prévues.

56. **M^{me} Lelek** (États-Unis d'Amérique) dit que la délégation de son pays, après avoir examiné le rapport du Secrétaire général sur l'application de sa résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/79/72-](#)

E/2024/12), estime qu'il y a encore des progrès à faire. En particulier, des mécanismes devraient être mis en place pour donner aux membres du personnel des Nations Unies qui essaient de signaler des cas d'atteinte sexuelle les moyens de le faire, les encourager à le faire et les protéger. Les États-Unis souhaitent savoir ce que le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies signifie pour le système et pour les autres plans d'action existants pour l'égalité des genres, et comment les États Membres peuvent faciliter sa mise en œuvre.

57. Par ailleurs, il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général que seules 31 % des entités du système des Nations Unies répondent aux attentes pour ce qui est de consulter les personnes en situation de handicap et que, en ce qui concerne l'emploi des personnes en situation de handicap, les attentes n'ont pas été satisfaites. Des améliorations devant être apportées dans nombre de domaines, la délégation des États-Unis d'Amérique souhaite savoir si le système des Nations Unies s'emploierait à s'attaquer à certains problèmes au cours de l'année à venir.

58. **M. van der Straaten** (Observateur du Royaume des Pays-Bas) dit que sa délégation souhaiterait savoir quelles difficultés persistent pour ce qui est d'appliquer les politiques à l'échelle du système et d'élaborer de nouvelles politiques que les États Membres pourraient examiner lors du prochain examen quadriennal complet et par l'intermédiaire des conseils d'administration des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Saluant l'action menée par les entités des Nations Unies pour renforcer la capacité de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, il demande aux intervenants d'en dire plus sur les meilleures pratiques au sein du système des Nations Unies concernant le modèle uniforme établi récemment pour communiquer des informations relatives à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. La délégation néerlandaise souhaite également savoir comment les recommandations formulées lors du récent forum de la jeunesse du Conseil économique et social peuvent être mises à profit pour le Sommet de l'avenir et dans le cadre des activités habituelles des organismes, fonds et programmes.

59. **M. Ryder** (Secrétaire général adjoint aux politiques, Cabinet du Secrétaire général) dit que le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies s'appuiera sur les approches sectorielles. Le Plan se distingue cependant par le fait qu'il est vraiment porteur de transformation : il a été délibérément défini en vue de s'attaquer aux obstacles structurels. Bien qu'il soit actuellement difficile de dire quand les efforts liés au Plan donneront les résultats souhaités par les États

Membres, en ce qui concerne l'amélioration des indicateurs relatifs à l'égalité des genres, le Secrétaire général souhaite que de meilleurs résultats soient obtenus, plus rapidement, en tirant des enseignements des précédentes évaluations.

60. Les stratégies applicables à l'échelle du système relatives au genre, à la jeunesse et au handicap, sont mises en œuvre de manière intersectionnelle et non isolée. L'orateur dit ne pas être en mesure de préciser comment les données concernant ces stratégies et toute autre future stratégie seront triangulées mais note qu'il est nécessaire de comparer les données car les indicateurs seront un élément essentiel de l'ensemble de ce processus.

61. Les États Membres pourraient contribuer à la mise en œuvre des stratégies relatives au genre, à la jeunesse et au handicap en veillant à ce que le principe de responsabilité soit appliqué dans les organismes des Nations Unies et dans l'ensemble du système des Nations Unies. Ils observeront ainsi une réelle volonté de satisfaire aux attentes formulées dans ces stratégies et un empressement à le faire.

62. **M^{me} Russell** [Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)], dit que le système des Nations Unies, lorsqu'il aide les pays à prendre les questions de genre et les questions relatives à la jeunesse et au handicap dans leurs politiques nationales, se heurte à de nombreux obstacles, y compris les conflits armés, les changements climatiques, la discrimination et les conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). De plus, le fait que la légitimité des droits de l'enfant est contestée dans diverses parties du monde est très préoccupant. Il faut lutter contre cette remise en question en rappelant que, depuis la création de l'ONU, aucun autre instrument n'a été ratifié par un aussi grand nombre de pays que la Convention relative aux droits de l'enfant.

63. Des progrès ont toutefois été accomplis. Les plans à l'échelle du système comptent pour les activités des entités des Nations Unies car ils posent les bases d'efforts communs. La prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles est un autre domaine d'intervention auquel l'UNICEF attache une importance toute particulière. Le Fonds a besoin qu'on place une grande confiance en lui car il travaille avec des enfants. L'UNICEF facilite la lutte énergique contre les atteintes sexuelles et la violence domestique, notamment au moyen d'un cours de formation en ligne des Nations Unies, utile et important, sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. La note d'orientation du Secrétaire général sur l'intégration des droits de l'enfant montre

très bien comment les politiques transversales, lorsque chaque organisme s'emploie résolument à les appliquer, peuvent avoir des effets considérables et marquants.

64. **M. Barreto** (Coordonnateur résident pour le Guatemala) dit que les approches sectorielles permettent aux équipes de pays d'évaluer ce qu'elles font pour aider les gouvernements à mettre en œuvre des politiques nationales.

65. En réponse à la question posée par la représentante de la Suisse, il dit que le modeste financement de départ provient du Fonds de coordination pour les pays et que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ne sont pas autorisés à mener des activités de collecte de fonds que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pourraient chercher à obtenir.

66. Le système des Nations Unies s'emploie activement à mettre en œuvre des politiques d'inclusion au Guatemala. Les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes autochtones sont toutes représentées parmi le personnel, et le Bureau du Coordonnateur résident encourage les autres organismes à faire de même. À chaque réunion, on compte le nombre de participantes et de participants afin de garantir la participation des femmes. De plus, la veille, lors d'une réunion entre des représentants du système des Nations Unies et de l'Union européenne au Guatemala, il a été démontré que l'investissement européen aidait les bénéficiaires, des femmes en majorité, à avoir accès aux programmes. Un pacte de financement est nécessaire pour transformer le Guatemala, une politique après l'autre.

67. **M. Paullier** (Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse, Bureau des Nations Unies pour la jeunesse) dit qu'il reste six ans pour achever l'exécution de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et qu'il est donc essentiel d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de mettre en œuvre Notre Programme commun. Il importe d'appuyer la politique intégrée afin que les jeunes participent aux efforts visant à définir et opérer les transitions indispensables à la réalisation des objectifs. Plusieurs équipes de pays se concentrent sur l'emploi et la protection sociale comme domaines clés de la transition, et il faut faire participer les jeunes à ces discussions. D'autres mesures doivent être envisagées, notamment les suivantes : des initiatives stratégiques conjointes liées à l'accélération de la réalisation des objectifs ; la mise à profit du Fonds commun pour les objectifs de développement durable et d'autres mécanismes de financement pour élaborer des projets concernant la jeunesse prêts à être commercialisés ; la mobilisation des jeunes pour ce qui est d'appliquer certaines

recommandations et notes d'orientations relatives à Notre Programme commun. Les gouvernements peuvent être encouragés à faire participer les jeunes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions, et des efforts doivent être faits pour solliciter la contribution des jeunes au Sommet de l'avenir.

La séance est levée à 18 h 10.